

## **Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise de contrôle conjoint de la société « EPEGA SA » par la société « Valoris Equity Fund » à travers l'acquisition d'une participation de 18,89% aux côtés des actionnaires historiques**

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

### **Noms des entreprises et groupes concernés:**

- **L'acquéreur** : « Valoris Equity Fund » ;
- **La cible** : « Epega SA ».

### **Nature de l'opération**

- Prise du contrôle conjoint.

### **Secteurs économiques concernés**

- Le marché de courtage en assurance.

### **Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 octobre 2024.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu une notification d'un projet de concentration économique concernant la prise de contrôle conjoint de la société « EPEGA SA » par « Valoris Equity Fund » à travers l'acquisition d'une participation de 18,89% de son capital social et ses droits de votes aux cotés des actionnaires historiques.

L'opération entraîne le passage du contrôle conjoint d'Epega SA par Abdelhamid Habboubi, Diwan Attadbir SARL, Mouna Medkouri, Ahmed Mounir, Fatima Mourabih, Nym Invest SARL, et Maghreb performance SA, à un contrôle conjoint d'Epega SA exercé par Abdelhamid Habboubi, Diwan Attadbir SARL, Mouna Medkouri, Ahmed Mounir, Fatima Mourabih, Nym Invest SARL, Maghreb Performance SA, et Valoris Equity Fund.

« Valoris Equity Fund » est un fonds d'investissement sous forme d'organisme de placement collectif en capital, qui a comme vocation de faire des prises de participation dans des petites et moyennes entreprises.

« Epega SA » est une société de courtage en assurance qui intervient en intermédiation et conseil en assurance et réassurance, toute branches confondues.

Fait à Rabat le 10 octobre 2024